

A



Actares Bulletin 43

Editorial
2

Restons en
contact
3

Une voix
provenant
du Mouve-
ment pour
le climat
4

AG saison
2021 –
à oublier
6

Les banques
au service
du bien
commun

7

Groupes de
travail
8

Actares et
le public
10

Nous
demandons
– vous
répondez
10

Changement
de direction
11

La partici-
pation
compte
11

Agenda,
Impressum
12

07/2021

Editorial

Chères et chers actionnaires,
Chères et chers membres,
lectrices et lecteurs,

Je suis heureuse de pouvoir me présenter à l'occasion de la parution de notre Bulletin. J'ai été élue, il y a une petite année, au comité d'Actares. Je me réjouis d'y être active car cette association nous incite à des réflexions essentielles et primordiales.

Ce temps du COVID pousse à une réflexion profonde face à l'économie de demain et à sa transformation. Ceci est salubre et est une opportunité pour les jeunes générations de transformer en profondeur une société qui a atteint ses limites et vit à crédit sur cette planète.

C'est là qu'entre en jeu la responsabilité des entreprises dont nous voulons discuter au

Forum Actares de Nyon.

Nous vous invitons, d'ores et déjà, à réserver la date du 14 septembre. Lors de ce forum, l'accent sera mis sur l'application

effective de la responsabilité des entreprises (pour en savoir plus, voir page 3).



Mariane Meyer
Membre du comité d'Actares

Restons en contact

Ces dernières années, Actares s'est engagée par des écrits, des actions et financièrement en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables. Le peuple a préféré le contre-projet. Quel sens donner à ce vote? Qu'en pensent des personnes engagées pour une économie responsable?

3

Le sujet principal

«Eléments centraux de l'humanité, les droits humains et la protection de l'environnement sont banalisés.»

Le problème, selon Monika Roth, co-présidente du comité d'initiative, est d'avoir, avec le contre-projet, fait miroiter à la population une solution prête à l'emploi. Ce n'est pas le cas, nous dit la juriste.



Monika Roth, juriste, juge et co-présidente de l'association «Initiative pour des multinationales»

Dans le cadre des dispositions d'exécution, le Conseil fédéral a encore une grande marge de manoeuvre, par exemple en ce qui concerne les règles d'exception ou la définition des obligations de diligence. Mme Roth demande que le rapport non financier soit formulé de manière claire et concrète et que la barre de la responsabilité soit placée haut. Elle n'est pas sûre que les nouvelles dispositions amènent vraiment des changements.

Rappelons-nous: les cantons ont rejeté l'initiative populaire et donc approuvé un contre-projet qui, selon Monika Roth, est loin d'être prêt à l'emploi. Une majorité de l'électorat a, en revanche, accepté l'initiative. Mme Roth: «L'acceptation des buts de l'initiative reste importante et il semble clair au sein de la population que la responsabilité des multinationales ne fonctionne pas sans prescriptions législatives». Le peuple ne la déçoit pas, mais les entreprises «qui continuent de banaliser les droits humains et la protection de l'environnement, éléments centraux».

Selon elle, des arguments maintes fois ressassés ont été avancés: mise en danger de la place économique et des emplois, «comme si notre prospérité n'était possible que par la violation des droits humains». Le plus ennuyeux est qu'en ayant laissé passer la chance de régler la responsabilité des multinationales de façon modérée, la pression augmente pour que la Suisse doive, à brève échéance, s'adapter au droit de l'UE. «Et à Bruxelles, on débat d'une loi bien plus stricte, qui va limiter encore davantage la marge de manoeuvre des entreprises». Mme Roth ne veut pas croire à une économie qui n'agit que suite à des pressions externes.

Choqué par le manque d'engagement
Klaus M. Leisinger, ancien directeur de Ciba-Geigy puis co-fondateur de la fondation Novartis pour le développement durable, s'engage aujourd'hui en tant que président de la «Global Value Alliance» pour une globalisation avec un aspect humain. Il ne s'est pas battu pour l'initiative car absolument convaincu qu'elle n'est pas nécessaire. «Les multinationales vont elles-mêmes saisir l'occasion bienvenue de se pencher sur le thème Droits humains et entreprises». C'était sa conviction. Lors du lancement de l'initiative en 2015, il pensait qu'il ne s'agissait pas de dire «oui» ou «non», mais seulement «comment?», car le dialogue entre acteurs éclairés des milieux de l'économie, de la société civile et des Eglises ne pourrait que conduire à une solution de consensus et empêcher un monstre bureaucratique.

M. Leisinger est aujourd'hui profondément irrité que le dialogue sur l'engagement des multinationales n'ait pas eu lieu, mais que le thème ait au contraire été porté par des groupements «qui ne peuvent proposer que le plus petit dénominateur commun et mènent une campagne «noir-blanc» indifférenciée».

Le diable a été peint sur la muraille, des deux côtés politiques: les

«Agir de manière légitime demande plus que de suivre la loi à la lettre.»

représentants de l'économie utilisent toujours la même menace, à savoir la mise en danger des emplois et les milieux de gauche font peser sur les multinationales le préjugé généralisé d'avidité. «Sur de telles bases, des compromis sur le fond ne sont plus possibles – les problèmes complexes ne peuvent être résolus sans compromis».



Karl M. Leisinger, ancien directeur de Ciba Geigy et président de Global Value Alliance.

Légitimité en opposition à légitimité

M. Leisinger préconise le dialogue sur une mise en oeuvre éclairée du contre-projet. «Des personnes raisonnables dans les entreprises veulent agir de manière légitime, en toute conscience. Cela nécessite un plus grand sens des responsabilités qu'une seule application au pied de la lettre de la loi

dans les pays pauvres. Lorsqu'il s'agit de droits humains et de développement durable, il en va de perspectives éthiques». Les lois sont le minimum éthique. Au moment de la votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, Leisinger a publié un memento à l'intention des cadres dirigeants. Dans l'ouvrage «Integrität im geschäftlichen Handeln», il présente des connaissances et des instruments permettant de négocier les dilemmes moraux dans le quotidien des affaires et de développer des solutions sur la base de valeurs universelles. L'auteur se réfère aux nombreuses expériences réunies au long de sa vie professionnelle. Avec cet ouvrage de 408 pages, Leisinger veut aider les cadres dirigeants de bonne volonté à agir de manière responsable pour résoudre les problèmes complexes. Son credo: «Leadership signifie agir en donnant le bon exemple».

La Ministre de la justice, Karin Keller-Sutter, précise que les partisans du projet ne restent pas les mains vides. «Avec le contre-projet, beaucoup d'éléments qui étaient à bien plaisir jusqu'à présent vont devenir définitifs» a-t-elle assuré le dimanche de la votation. Pourtant, la signification exacte de ces

mots reste une boîte noire pour la juriste Monika Roth. «Cette disposition législative nécessite encore des dispositions d'exécution qui vont la préciser; les travaux devraient durer jusqu'en 2022».

L'association «Initiative pour des multinationales responsables» s'est réactivée. Pour Mme Roth, le thème de la responsabilité de l'économie par rapport au climat et aux droits humains reste plus que jamais d'actualité. Elle envisage de publier sur ce sujet. Elle veut intervenir dans la discussion politique qui sera menée à propos du contre-projet à l'initiative.

Actares veut intervenir activement pour que le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables ne devienne pas une loi inefficace. Actares veut ouvrir le débat directement avec les organes dirigeants des entreprises, les organisations partenaires et la société civile. Le 14 septembre 2021, le Forum d'Actares commencera l'opération et présentera des premières analyses et connaissances. Voulez-vous vous engager dans ce projet? Devenez membre maintenant et contactez-nous: info@actares.ch

4

Le sujet principal

Une voix provenant du Mouvement pour le climat

Afin d'assurer nos moyens de subsistance, nous devons revoir et développer notre économie en profondeur. A long terme, l'activité économique doit viser la prospérité de tous les êtres humains. Il s'agit de satisfaire les besoins.



Benedikt Oeschger, gymnasien et membre du Mouvement pour le climat

La responsabilité (sociale) et les autres coûts externes ne doivent plus être répercutés sur la société. Les sommes nécessaires pour atteindre l'objectif climatique d'une diminution de 1,5 degrés augmentent chaque année d'inaction de plusieurs milliards de dollars. Depuis 1980, elles ont doublé, hors inflation! Ces coûts externes doivent être intégrés au marché; les instruments du marché être utilisés, par exemple par le biais de certificats de CO₂.

Le coeur de la transformation en cours va vers de nouveaux modèles sociétaux et de nouvelles formes d'entreprises dans le droit des sociétés. Les gouvernements sont invités à définir de tels modèles – mot-clé: «Social Entrepreneurship» – et à créer de nouvelles obligations (inter-)nationales. Ils y sont même tenus, comme le soutient aussi le Tribunal constitutionnel allemand. Si l'on ne fait rien, les potentiels et la liberté des jeunes générations et des générations à venir seraient profondément entravés. Les entrepreneurs et entrepreneuses doivent prendre cette balle au vol. En passant à une économie circulaire et à des chaînes d'approvisionnement durables, elles et ils pourraient jouer un rôle important pour surmonter les problèmes actuels des inégalités, du changement climatique et de la disparition de la biodiversité.

Ces idées ne sont absolument pas nouvelles. Des fondations importantes, comme par exemple Bosch ou Zeiss, montrent depuis longtemps que rentabilité et responsabilité envers la société sont compatibles.

Ce changement sera récompensé par de nouvelles possibilités et perspectives sur les plans écologique, social et entrepreneurial.



Actares plaide pour une plus grande responsabilité des entreprises d'une manière pointue mais constructive; le dialogue avec les entreprises est au premier plan.

Saison d'AG à oublier



La majorité des grandes sociétés suisses ont déçu pendant cette deuxième année de pandémie. Pour l'expert en économie, Peter V. Kunz, leur regret exprimé publiquement à propos de la distanciation par rapport au petit actionariat est une affirmation peu sincère.

6

Expert

Actares Du fait du coronavirus, une deuxième saison s'est déroulée sans public du tout. Assiste-t-on à une distanciation entre entreprises et petits investisseurs?

Peter V. Kunz On doit malheureusement l'admettre. Cela est réciproque. La tête du groupe perd le contact avec sa base – même s'il consistait souvent dans des interventions désagréables des petits investisseurs et investisseuses. La loyauté de ces derniers disparaît aussi. L'AG est l'évènement par excellence, un élément folklorique, qui disparaît. Les décisions importantes ont toujours été discutées avant l'AG avec les principaux actionnaires.

Les managers sont en contact étroit avec ces actionnaires-là – même en période de pandémie. Auparavant, cela se passait lors de dîners en commun, aujourd'hui par visioconférence.

Actares Le regret des groupes communiqué de ne pas pouvoir tenir les AG en présentiel n'était donc en majorité pas sincère?

Peter V. Kunz Je prétends – dit un peu crûment – que ce sont des bêtises. Les seuls qui regrettent cette situation sont les juristes qui, en temps normal, devaient préparer des propositions et des réponses en réaction à d'éventuelles voix critiques. Cette année, ce travail était inutile, étant donné les possibilités fortement limitées des actionnaires d'intervenir.

Actares Les voix critiques risquent donc de perdre de l'influence?

Peter V. Kunz Oui, ce risque existe. En effet, les dirigeants des groupes ne pouvaient refuser d'entendre les interventions fortes d'actionnaires faites devant parfois plus de mille

personnes et en présence des médias. Ces interventions ont du poids, même si elles ne peuvent que rarement faire changer les avis déjà formés. Il est important que les minorités s'expriment. Les interventions sont entendues. La digitalisation pourrait encore accentuer davantage l'inégalité du pouvoir entre management et actionariat, si une participation directe n'est pas possible comme en 2020 et 2021 à cause du COVID 19.

Actares Outre la possibilité de se faire entendre, les AG offrent aussi un évènement apprécié des petits investisseurs. Pensez-vous qu'après la pandémie les AG en présentiel appartiendront au passé?

Peter V. Kunz Je pense que la plupart des dirigeants des groupes seraient contents. Ceci aussi pour des raisons financières: les grandes AG, comme celles d'UBS ou de Novartis, engloutissent des millions de francs. A contrario, des manifestations purement digitales retransmises en direct – ce que les organismes comme Actares attendraient – pourraient conduire à de nombreuses actions en nullité en cas de problèmes techniques. De nombreuses questions juridiques sont ici ouvertes et les sociétés pourraient de ce fait préférer les AG en présentiel.

Actares Quelles autres actions seraient à votre avis judicieuses afin de promouvoir dans les entreprises leurs responsabilités sociale et environnementale?

Peter V. Kunz La voix du public est importante, même si les décisions ont déjà été prises à l'avance par les puissants. Sont également décisifs les litiges juridiques provoqués par des organisations ou des particuliers sur la base d'évènements marquants. Cela nécessite certes du temps et de l'argent, mais fait avancer les droits des actionnaires. Même s'il n'était pas vraiment apprécié du grand public, Martin Ebner, gros actionnaire, a fait bouger bien des choses il y a plus de vingt ans lors de procès contre l'Union de Banques Suisses, aujourd'hui UBS. Financièrement, il pouvait se permettre ces procès, ce qui n'est pas le cas du petit actionariat.



Peter V. Kunz, expert en économie, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Berne pendant de nombreuses années. Sa thèse d'habilitation concerne le droit des minorités en droit suisse de la société anonyme.

Les banques au service du bien commun



Le secteur financier doit contribuer à la prospérité – et ce, pour une frange aussi large que possible de la population. Une banque responsable prend en compte tous les risques, également sociaux, et ne vise pas à maximiser les rendements des banquiers.

7

Opinion

L'idée, selon laquelle la banque doit être d'utilité publique, gagne du terrain. Le professeur zurichois Josef Falkinger l'a démontré il y a 10 ans d'un congrès sur l'éthique financière. A l'occasion d'un événement de la plate-forme tsüri.ch sur l'argent et la durabilité, les experts se sont accordés sur cette maxime: «S'éloigner des rendements pour aller vers le bien commun».

Bien que la législation ait déjà permis de grandes avancées, l'orientation vers le bien commun n'a pas percé dans le secteur bancaire. L'exemple d'une grande banque suisse l'illustre: le bénéfice net cumulé sur près de deux décennies représente à peine un sixième des salaires et bonus versés. Le cours de l'action a chuté de plus de 80% au cours de la même période.

Une banque responsable est-elle viable économiquement? La Banque Alternative Suisse (BAS) tente de s'imposer comme un modèle en la matière.

La BAS pratique depuis plus de 30 ans une activité bancaire basée sur des valeurs et place l'éthique avant le profit. La BAS adhère résolument à des principes éthiques (sociaux, écologiques et transparents). Ce modèle fonctionne, car les responsables et la clientèle le soutiennent, avec un accent mis sur l'impact dans l'économie réelle. Cela permet à la BAS d'observer des critères d'exclusion stricts pour les placements et crédits. La BAS réfléchit activement aux questions d'éthique. Elle dispose d'une unité de contrôle de l'éthique depuis 15 ans et a publié, avec l'association CRIC (Corporate Responsibility Interface Center), l'étude «Bien ou bourse?». Conclusion: trois facteurs

contribuent à favoriser certaines personnes. 1. Des externalités négatives telles que pollution atmosphérique ou salaires inéquitables ne sont pas prises en compte, ce qui accroît les profits. 2. Information et transparence sur les répercussions sociales, écologiques et économiques des activités entrepreneuriales sont lacunaires. 3. Les conséquences de la spéculation touchent de très nombreuses personnes, comme l'a encore montré la crise financière.

Que faut-il pour qu'une activité bancaire soit orientée vers le bien commun? Non seulement une meilleure information et transparence sur les entreprises, mais aussi la prise en compte des retombées sociales et écologiques négatives. Plus les investisseurs et investisseuses exercent leur droit de vote et incitent les entreprises à discuter durabilité et bien commun, plus le secteur bancaire se préoccupera de celui-ci. Ils peuvent en outre influencer le cours de l'action des banques cotées en bourse par leur stratégie de placement et leur position de clients et clientes.

«Plus les investisseurs et investisseuses exercent leur droit de vote, plus le secteur bancaire sera enclin à se préoccuper du bien commun.»



Michael Diaz, responsable des placements et membre de la direction de la Banque Alternative Suisse

Groupes de travail

Les groupes de travail constituent le centre de compétence d'Actares. Voici un résumé des points centraux.

Banques

Même si nous avons déjà convenu en décembre des principaux sujets à traiter, le groupe Banques a entamé l'année 2021 sur les chapeaux de roues. UBS ayant décidé, à la dernière minute, d'avancer son AG d'un mois, nos questions ont dû lui être rapidement envoyées.

8

Les rencontres physiques s'étant avérées impossibles en raison du corona, les groupes de travail, dont le Team Banques, ont soumis leurs questions et revendications par le biais de messages vidéo sur les médias sociaux. UBS a pris beaucoup de temps lors de son AG pour répondre à ces questions. Même si le contenu est resté très vague et que le dialogue est difficile à mener numériquement, les préoccupations d'Actares ont été abordées et rendues visibles.

À partir d'avril, les événements se sont bousculés. Lors de nos appels quasi hebdomadaires, nous avons dû nous faire une idée de ce qui venait d'advenir à Credit Suisse. Avec les affaires «Green-

sill» et «Arhegos», il est devenu plus difficile d'aborder le thème prévu du climat. En revanche, les affaires ont confirmé notre évaluation antérieure sur les lacunes de la gestion des risques. Nous nous sommes inquiétés de savoir comment un seul client pouvait faire vaciller une si grande banque.

La collaboration au sein du groupe a remarquablement fonctionné grâce à Zoom qui nous a permis de travailler et de discuter plus étroitement. Durant la saison des AG entre mi-mars et fin avril, nous nous sommes entretenus pratiquement chaque semaine pendant 30 à 60 minutes.

Le groupe bancaire est aussi parvenu à diffuser les préoccupations d'Actares dans les médias et à accroître sa notoriété.

LafargeHolcim

Notre lettre au président du conseil d'administration, Beat Hess, exigeait des réponses détaillées sur les résultats de l'entreprise, sa stratégie, le changement climatique (environnement, économie circulaire, biodiversité) et les droits humains. Un autre thème avait pour objet l'assemblée générale de 2021 et la rémunération de la direction. Nous avons déploré l'absence d'incitation à davantage de durabilité, manque compensé par la récente publication du rapport de gestion. Cependant, la thématique n'est pas suffisamment détaillée et demeure d'actualité. L'AG a, certes, permis de poser des questions sur le cours des affaires, mais celles-ci n'ont pas reçu de réponse publique. Lors du dialogue par Zoom avec les responsables de l'entreprise, on nous a assuré réfléchir à une participation plus active des actionnaires à l'avenir.

La responsable du développement durable, Magali Anderson, membre de la direction, est désormais aussi chargée de l'innovation. Elle semble déployer de sérieux efforts pour que LafargeHolcim

réponde mieux aux impératifs environnementaux. Cette entreprise le montre en participant à «Climate Action 100+» en tant que premier groupe cimentier au monde. M. Anderson promet, en outre, la publication de la stratégie en matière de biodiversité, dont la portée doit être renforcée. Grâce à ses solides connaissances, elle peut jouer un rôle important au sein du conseil consultatif de «Business for Nature». Comme actionnaires critiques, nous attendons avec impatience le résultat.

Nestlé

Le groupe a étudié l'ambitieuse et réjouissante «Feuille de route zéro émissions nettes» de Nestlé (fin 2020). Comment Nestlé va-t-elle rendre sa croissance compatible avec la diminution de ses émissions? D'ici 2030, celles-ci devraient être ramenées à 50% de 2018 quelle que soit la croissance de l'entreprise. D'autres sujets ont été abordés.

La certification de l'huile de palme: en 2020, nous dénonçons les cas de travail quasi forcé dans les plantations en Malaisie. La presse nous avait cités. Nestlé avait démenti. La question a donc été reposée demandant quelles garanties leur certification pouvait offrir sur le travail des enfants, les droits humains et l'environnement. La certification RSOP et autres mesures seraient garantes de 85% d'huile de palme produite de manière responsable. Cependant, il reste des doutes sur l'indépendance de l'organe certificateur.

L'exploitation de sources d'eau minérale: la vente des eaux américaines ne laisse-t-elle pas à d'autres le soin de régler les problèmes sociaux et environnementaux de ce type d'exploitation? La

réponse est décevante, un espoir sans garantie que le repreneur bénéficiera de l'engagement à long terme de Nestlé. La surexploitation de Vittel reste une inquiétude majeure.

Nous sommes également préoccupés par le prix – et la stabilité du prix – qui garantit aux producteurs et productrices de cacao un revenu décent. Réponse de Nestlé très générale! Reste aussi la question du budget censé s'assurer de la disparition du travail des enfants.

Actares s'intéresse à la concertation avec les autorités et les populations locales. Cela relèverait du Standard d'approvisionnement responsable. Comment ce consentement est compris par les acteurs locaux puis évalué par Nestlé devra être repris.

Il reste beaucoup de questions: à suivre!

Pharma

Malgré la pandémie de COVID-19, Novartis et Roche ont gagné beaucoup d'argent en 2020. Toutefois, le modèle commercial défensif des Big Pharmas, conçu pour garantir leurs positions acquises, subit la

pression des marchés financiers. Les investisseurs et investisseuses se tournent vers des prestataires aux structures plus légères, comme l'a montré l'évolution du cours de l'action de Moderna et de Biontech. Une plus grande attention doit être portée aux aspects écologiques, sociétaux et sociaux de la gouvernance d'entreprise. Aussi, Actares a formulé des attentes claires dans le dialogue avec les présidents des conseils d'administration de ces groupes ainsi qu'à l'appui de ses positions de vote aux assemblées générales (AG).

Ces positions concernent la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles, l'engagement contre la résistance aux antibiotiques, les prix équitables, la politique climatique et une transparence accrue sur la responsabilité des entreprises. Actares a proposé

que soit soumis, dès 2022, en AG le «rapport sur les aspects non financiers» prévu selon l'article 964bis-quater CO. Cette obligation de rendre compte devrait être introduite deux ans plus tard. Elle couvre les thématiques de l'environnement (en particulier, la politique climatique), des affaires sociales, du personnel, des droits humains et de la lutte contre la corruption. Les objectifs, mesures concrètes et progrès réalisés y seront appréciés chaque année comme pour le «rapport de rémunération».

Roche a renoncé à diffuser son AG sur Internet et à répondre aux prises de position de ses actionnaires. En revanche, le président du conseil d'administration de Novartis a lu la déclaration d'Actares et y a répondu personnellement. Quant au rapport sur les aspects non financiers, il a estimé que celui-ci répond en l'état aux exigences de la future législation et qu'il n'y a donc pas d'urgence à agir. Vraiment? Actares s'interroge sur cet aspect central en 2021.

Assurances

Le Team Assurances a salué au cours de l'année les activités en lien avec le climat du groupe Zurich, mais a exigé des efforts supplémentaires. Nous avons exprimé l'espoir que la majorité féminine pionnière au conseil d'administration soit aussi pionnière pour réduire les rémunérations, toujours trop élevées. Malheureusement, Zurich, comme de nombreux groupes, s'est abstenu de diffuser son AG en direct, ce que nous déplorons.

Swiss Re, en revanche, a affiché son ambition explicite d'instaurer un dialogue en organisant un forum de discussion en ligne à l'issue de son AG. Les préoccupations des actionnaires et du personnel ont été entendues et ont pu être suivies en direct. On peut également saluer ses activités en faveur du climat. Cependant, Actares a rappelé au directeur ses propres mots: «Il faut maintenant passer à l'action».

Zurich et Swiss Re sont dans le viseur du Team Assurances. Nos échanges avec notre partenaire, l'Alliance Climatique Suisse,

ont révélé la nécessité de s'intéresser aussi au groupe Swiss Life. Malheureusement, cela dépasse pour l'heure les capacités de notre équipe de six personnes.

Le groupe de vote et le groupe de réflexion feront l'objet d'un rapport détaillé dans le prochain Bulletin.

Actares et le public

Lors de la saison 2021 des AG, Actares n'a pas eu l'occasion de peser selon ses procédés usuels auprès des entreprises afin que celles-ci promeuvent une protection accrue du climat ou luttent contre les bonus exorbitants des organes dirigeants. Actares a dû chercher de nouvelles voies, et les a trouvées.

10

Comme chacun sait que les jeunes s'informent par le biais principalement d'Internet, Actares a élargi les canaux de diffusion et a publié ses messages via les médias sociaux. Grâce aux séquences vidéo sur Twitter, Facebook et LinkedIn, nous atteignons mieux non seulement les nouvelles personnes intéressées, mais aussi les professionnels des médias.

Ces derniers ont très fréquemment cité Actares au printemps et nous ont confortés dans l'idée de renforcer notre présence sur les réseaux numériques en sus de nos produits imprimés de qualité élevée. Ainsi, hormis les nombreux destinataires intéressés, nous avons également accès aux personnes qui, jusqu'alors, ne s'étaient guère penchées sur la responsabilité des entreprises.

En ce qui concerne ce dernier thème, Actares avait à l'origine utilisé le slogan «Actionariat pour une économie durable». Le résultat du vote sur l'initiative pour des multinationales responsables a montré qu'en chiffres absolus, plus de 50 % des votants étaient favorables à l'initiative et que le projet avait uniquement échoué faute d'avoir obtenu la majorité des cantons. Depuis la création d'Actares, la responsabilité des entreprises représente notre préoccupation centrale. C'est pourquoi nous avons reformulé notre slogan en ces termes: «Actares – Actionariat pour une économie plus responsable».

Nous demandons – vous répondez

A fin 2020, Actares a mené une enquête auprès de ses membres et des personnes intéressées. Nous souhaitions savoir où l'accent devait être mis en matière de durabilité et de responsabilité entrepreneuriale. Voici un extrait des résultats de ce sondage:

Echo

Quelque 1000 personnes ont été contactées par le biais de nos canaux numériques tels que la newsletter ou WhatsApp. Environ 13 % ont répondu. Environ la moitié des participants et participantes étaient des membres d'Actares. Parmi elles et eux, la moitié approximativement était constituée de membres d'Actares.

Les droits humains ont été désignés comme la préoccupation principale à l'égard des entreprises (pour 70 % des réponses de la Suisse romande et 90 % de la Suisse alémanique).

Cependant, une utilisation respectueuse des ressources (60 resp. 55 %) et la protection de l'environnement (45 resp. 70 %) ont été jugées elles aussi importantes.

D'Actares, les membres attendent avant tout des informations vérifiées sur les entreprises (65 resp. 50 %) et des publications de qualité (55 resp. 45 %). En particulier en Suisse alémanique, 55 % des personnes interrogées se félicitent des alliances avec d'autres organisations actives dans des causes similaires. En Suisse romande, cette attente est moins prononcée et s'élève à 30 %.

Actares juge primordial de disposer d'un large réseau de contacts. L'échange de connaissances de premier plan et les actions conjointes ont en effet plus d'impact. Ethos, l'Alliance Climatique Suisse, Solidar-Suisse, la Banque alternative, Oikocredit, Public Eye, Forma Futura et d'autres organisations comptent traditionnellement parmi nos partenaires. Des échanges d'informations ont lieu à intervalles réguliers et sont activés ponctuellement en fonction de leur pertinence.

Changement de direction

Le comité d'Actares a déterminé sa nouvelle composition à l'été 2020. Grâce aux profils professionnels de ses six membres il concentre un large savoir-faire dans les domaines de l'entrepreneuriat, du droit, du marketing, des médias et des campagnes.

Le conseil d'administration travaille à titre bénévole. Il en va de même pour les quelque trente membres des groupes de travail qui surveillent tout au long de l'année les activités des entreprises du SMI sous l'angle de la responsabilité sociétale.

11 Comité



Rolf Kurath, président, lic. jur. (UZH), spécialiste en développement organisationnel, Hirzel



Robert Jenefsky, vice-président, Dr ès Sciences (EPFL), IAMP, (INSEAD), Nyon



Caroline Boutillon-Duflot, MSc en Management, Dipl.-Kff. en économie et recherche opérationnelle, F-Segnyn



Beat Honegger, historien de l'économie, journaliste, Zurich



Mariane Meyer, ingénieure en imprimerie, administratrice et cheffe d'entreprise (en retraite), Pully



Bruno Riesen, économiste, spécialiste des questions de développement et de réalisation de campagnes, Wahlendorf

La participation compte

Vous souhaitez vous engager dans les causes défendues par Actares – promouvoir une politique de rémunération équitable au sein des entreprises, l'égalité et le respect des droits de l'homme, les objectifs climatiques et les normes environnementales?

Veuillez alors contacter notre bureau.

Nous apprécions également votre soutien financier!

Compte postal: 17-443480-3

IBAN: CH30 0900 0000 1744 3480 3

Secrétariat



Roger Said
co-direction



Karin Landolt,
co-direction,
porte-parole



Matthias Dellsperger,
finances et
administration

Agenda

Ma 14 sept.

à 16 h: Assemblée générale des membres d'Actares, à la salle du Conseil communal, à Nyon, en présentiel si possible (info à suivre)

Ma 14 sept.

à 17 h: Forum Actares. Responsabilité des entreprises – comment est-elle mise en oeuvre?

Avec des personnalités représentatives du monde économique, forum public dans la salle du Conseil communal, à Nyon. Informations mises à jour sur www.actares.ch.

Note de lecture

Jusqu'à présent, le «Bulletin Actares» vous a régulièrement proposé ici une lecture passionnante. Vous continuerez à recevoir cette information, non plus imprimée sur papier, mais par le biais de nos canaux internet: les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn et Facebook) et notre site www.actares.ch. Ce dernier a été remanié au printemps et rendu plus convivial pour la lecture sur les téléphones mobiles. Via www.actares.ch, vous pouvez également vous abonner à la Newsletter et être tenus au courant des activités d'Actares. Bien entendu, vous y trouverez notre note de lecture.

Vous désirez plus d'informations sur les prises de positions publiques d'Actares? Inscrivez-vous sur la liste de distribution des communiqués de presse (un e-mail à info@actares.ch suffit).

Impressum

Tirage en français 600 exemplaires / Tirage en allemand 950 exemplaires / Rédaction, traduction et relecture: Sophie de Rivaz, Christoph Gassmann, Mariane Meyer, Karin Landolt, Annemieke Stössel, Patricia Annen, Christine Lenzen, Jean-François Rochat / Illustrations: Tomas Fryscak (tomas.studio) / Concept et mise en page: Büro Fax, Winterthur / Impression: Gegendruck GmbH, Lucerne / Actares bénéficie du soutien de la Banque Alternative Suisse BAS / Actares Genève, CP 161, CH-1211, Genève 8, T 022 733 35 60, info@actares.ch, www.actares.ch



Actares

Actionnaires pour
des entreprises plus
responsables

Avoir son mot
à dire dans les
décisions des
entreprises?

Bien
sûr!

Actares:

- entre en contact avec les entreprises pour qu'elles prennent des décisions dans le sens de la durabilité
- vous représente pour soit exercé votre droit de vote aux assemblées générales
- mène le dialogue avec les directions des entreprises

Devenez membre maintenant et exigez que les entreprises suisses se comportent de manière responsable!

Abonnez-vous à la newsletter ou collaborez avec nous dans un groupe de travail.



www.actares.ch